

Ecrit par le 17 février 2026

Vous avez jusqu'à demain pour abandonner ou régulariser vos armes

Écrit par le 17 février 2026



Ecrit par le 17 février 2026

Depuis le 25 novembre, la préfecture de Vaucluse participe à une opération nationale d'abandon et de régularisation d'armes. Trois points de collecte sont ouverts en Vaucluse, de 9h à 17h, pour vous dessaisir de vos armes ou pour les enregistrer. L'opération prendra fin demain, vendredi 2 décembre.

Si la France compte près de 5 millions de détenteurs légaux d'armes, on estime qu'au moins 2 millions de citoyens détiendraient sans titre des armes, principalement de chasse ou issues des Première et Seconde Guerres mondiales. La plupart de ces armes détenues illégalement sur le territoire national ont été acquises par héritage, le plus souvent sans connaître le cadre légal de leur détention. L'opération nationale d'abandon et de régularisation d'armes offre au détenteur la possibilité de s'en dessaisir simplement ou de les conserver légalement.

Pour les détenteurs d'armes et de munitions souhaitant s'en séparer, les restitutions s'effectuent auprès des policiers et des gendarmes présents sur les sites de collecte dédiés.

En Vaucluse, trois sites sont ouverts, sans rendez-vous, jusqu'à demain, vendredi 2 décembre 17h :

- Avignon - Hôtel de police d'Avignon, 14 boulevard Saint Roch.
- Pernes-les-Fontaines - Brigade de gendarmerie, quartier de l'Audifrette.
- Apt - Brigade de gendarmerie, 226 avenue Eugène Baudouin.

Pour les détenteurs désireux de conserver leurs armes, des agents de la préfecture seront également présents sur les trois sites de collecte pour les aider à les enregistrer dans le système d'information sur les armes (SIA).

Les détenteurs ne devront alors pas présenter leurs armes, mais se présenter munis :

- de photographies de bonne qualité de leurs armes. Ces photographies doivent permettre de visualiser les différents marquages des armes : numéro de série, nom de fabricant, marque, modèle, calibre ;
- de la longueur totale de l'arme et de celle du canon ;
- d'une pièce d'identité ;
- d'un justificatif de domicile.

J.R.

Écrit par le 17 février 2026

Un bébé né en 1973 en Vaucluse recherche sa mère biologique



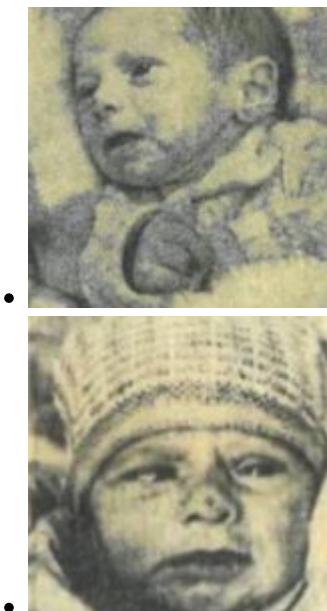
Il y a quelques semaines, [une annonce a vu le jour sur le groupe 'Une bouteille à la mer' sur Facebook](#), dédié aux annonces de recherche de famille, d'un ami perdu de vue, et de parents biologiques. Autour du 24 novembre 1973, un garçon est né soit à Avignon, soit à Carpentras, et aurait été laissé dans une voiture sur le parking de la Clinique des Sources à Avignon.

À l'époque, les journaux titraient « Un bébé de 10 jours abandonné dans une voiture en stationnement dans la cour d'une clinique. » La directrice de la clinique à l'époque aurait découvert le nouveau-né endormi et emmitouflé dans un couffin sur le siège avant-droit d'un véhicule. Les autorités et la clinique

Ecrit par le 17 février 2026

avaient confirmé que l'enfant était en excellente santé avant de le confier au Service Action sanitaire et sociale. La directrice avait tout de même énoncé que si la mère souhaitait reprendre l'enfant, elle pouvait prendre contact avec les journaux régionaux, les services de presse et elle s'affirmait prête elle-même à lui porter assistance.

Si une enquête a été ouverte cette année-là, l'homme, âgé aujourd'hui de 49 ans, est toujours à la recherche de sa mère et famille biologiques. « Si vous avez entendu parler de cette histoire, si vous pensez peut-être connaître ma mère ou ma famille biologique, si vous pensez être ma mère biologique, je vous remercie d'avance pour vos messages car je n'ai pas d'autres solutions pour la recherche de mes origines », a-t-il déclaré dans son annonce, publiée sur Facebook par une amie à lui.



Photos du bébé qui ont été publiées dans la presse en 1973.